

Cher(e) collègue,

Le groupe de travail paritaire académique vérifie du 12 au 18 mai les vœux et les barèmes des demandeurs de mutation pour la phase intra académique. **Les commissions d'affectation auront lieu du 12 au 15 juin 2017.**

**Un important travail a été conduit par les élus académiques du SNES-FSU dans cette première étape du mouvement intra.** Les collègues syndiqués ont été contactés dans un délai très court quand des pièces manquaient à leur dossier. Nous avons obtenu la correction de nombreuses erreurs ou oublis pour l'ensemble des collègues. Ces corrections ont été facilitées lorsque nous disposions de votre fiche syndicale de suivi individuel, outil indispensable pour connaître précisément votre situation et vous défendre avec efficacité.

Le mouvement des personnels enseignants du Second degré est marqué, cette année encore, par les insuffisances et les orientations d'une politique éducative et budgétaire, contredisant les objectifs affichés d'égalité. **La crise de recrutement que le gouvernement a laissé perdurer**, faute de revalorisation ambitieuse de nos métiers et de mise en place de véritables pré-recrutements, **prive notre académie des enseignants formés et qualifiés dont elle a besoin.** Dans de nombreuses disciplines la pénurie de personnels va se traduire par de nouvelles vacances de postes sans que des réponses appropriées soient apportées

**La réforme du collège**, condamnée par la majorité des collègues, a eu pour effet une **hécatombe de postes en technologie, en lettres classiques et en allemand** tandis qu'en espagnol elle gonfle les besoins sans que l'académie puisse disposer des enseignants titulaires en nombre suffisant. Cette réforme imposée contre la volonté des collègues et contre l'intérêt des élèves a suscité de nombreuses oppositions dans les établissements et des situations de souffrance au travail que seule la Ministre n'a pas voulu voir **Nous attendons que cette réforme calamiteuse soit abrogée par le prochain ministre en charge de l'Education** et que s'ouvre enfin une véritable réflexion collective sur l'ensemble du système scolaire, prenant en compte les attentes des personnels, tant pour leurs conditions de travail que dans l'intérêt des élèves.

**Le Rectorat persiste à assujettir nos métiers à une conception néo-managériale** comme en témoigne la persistance d'un mouvement dérogatoire pour les établissements REP+ où l'affectation se fait hors barème sur la base d'avis des chefs d'établissement. Le SNES-FSU combat ce modèle de gestion discrétionnaire qui vise, par le renvoi au local, à transformer les établissements en unités autonomes sous l'égide de chefs d'établissements, « managers », dans le but de battre en brèche nos statuts et nos qualifications et imposer l'arbitraire.

Dans un contexte politique de changement de président et de gouvernement, **une politique éducative** qui prenne en compte les attentes des personnels et les besoins du service public d'éducation **est nécessaire.** Les premières annonces laissent craindre une accélération des politiques d'austérité, la libéralisation de la société et l'affaiblissement de l'Etat. Alors que sont annoncées des réformes très contestables et lourdes d'enjeux (refonte de statuts de la Fonction publique, retraites par points, autonomie renforcée des établissements...), **le SNES-FSU sera particulièrement vigilant quant aux décisions prises et portera avec force et combativité ses propositions.**

Cordialement,

**Les commissaires paritaires académiques du SNES-FSU**

### **CALENDRIER**

**12 au 15 juin :**  
commissions d'affectation

**Mardi 20 juin :**  
groupe de travail délégations  
fonctionnelles

**Mardi 27 juin :**  
groupe de travail révisions  
d'affectation

### **Se syndiquer, c'est déjà agir !**

**Le syndicat est notre outil de défense collective,  
le renforcer est aussi une action efficace.**

Adhérez, ré-adhérez, faites adhérer au SNES-FSU pour :

- reconstruire un Service public juste et ambitieux
- revaloriser nos salaires et nos métiers
- reconquérir des droits sociaux.